



Sud éducation Champagne-Ardenne
15 Boulevard de la Paix 51100 Reims
Tél. :06 49 71 35 55 – sudeduc.champ.ard@gmail.com
www.sudeducation-ca.org



Reims, le 25 mai 2021

à Madame l'IA DASEN des Ardennes

SUD éducation Champagne Ardenne écrit à la Directrice académique des Ardennes pour exiger des garanties concernant l'affectation des AESH pour la rentrée 2021

Madame la Directrice académique des Ardennes,

Les AESH du département sont mobilisé-e-s pour la reconnaissance de leur métier et la création d'un véritable statut de la Fonction Publique avec un travail à temps plein pour un salaire à temps plein. Depuis la mise en place des PIALs, leurs conditions de travail se sont encore dégradées cette année et les AESH exercent dans l'incertitude avec le sentiment d'être soumis·e à des décisions arbitraires.

SUD éducation Champagne Ardenne revendique la mise en place de fiche de vœux pour l'affectation des AESH.

Les personnels AESH doivent pouvoir exprimer leurs préférences quant à leur lieu de travail et s'ils et elles préfèrent exercer en école, collège ou lycée, conformément à ce qui est indiqué dans la circulaire n°2019-090 du 5 juin 2019.

De même SUD éducation Champagne Ardenne revendique la mise en oeuvre de barèmes d'affectation transparents pour les AESH.

Nous savons que d'autres départements ont déjà mis en place ce type de procédure afin d'améliorer l'affectation des AESH.

Nous vous prions, Madame la Directrice académique, d'agréer notre attachement profond à un service public d'éducation de qualité.

Pour SUD Education Champagne Ardenne,
Mathieu MOTTE
Co-secrétaire Sud Education Champagne Ardenne